

DÉCHIFFREMENT

MEL/

LA HAYE, le 28 mai 1955 à 21 H.

Reçu, le 29 " " 00 H.

n° 266/269

2  
EU  
DE

RESERVE

PRIORITE

*copie par fi'e.  
Buen  
Rome  
Loulus  
Buen els  
Luxembourg*

Je réponds à votre télégramme n° 734.  
Je viens d'effectuer auprès de Monsieur BEYEN  
la démarche prescrite.

Comme je l'avais indiqué au Département dans mes télégrammes 249 et 256, le Ministère des Affaires Etrangères, dès qu'il avait entendu prononcer le nom de Monsieur René MAYER, s'était montré un chaleureux partisan de sa candidature à la succession de Monsieur MONNET. Aussi a-t-il accueilli la communication que j'étais chargé de lui faire de la part du Gouvernement Français, avec la plus vive satisfaction :

" Le Gouvernement néerlandais, m'a-t-il déclaré, n'aurait eu, en ce qui le concerne, aucune objection au maintien de Monsieur MONNET, mais ceci posé, le choix de Monsieur René MAYER, en tant que membre de la Haute Autorité, nous est extrêmement agréable et vous pouvez compter sur notre appui pour sa désignation comme Président ".

J'ai demandé à mon interlocuteur s'il pensait, comme je le

supposais, que Monsieur SPAAY et Monsieur BECH partageraient en



l'espèce sa manière de voir. Monsieur BEYEN m'a répondu que, sans avoir examiné à nouveau avec ses collègues depuis les conversations de Paris le problème de la succession de Monsieur MONNET; il s'attendait à ce qu'ils fussent de son avis. Bien que fort lié avec l'actuel Président de la Haute Autorité, Monsieur SPAAK était pleinement conscient des extrêmes difficultés que poserait le renouvellement de son mandat et de l'effet fâcheux " de ses récentes maladresses ".

Monsieur BECH était lui aussi très averti. Du côté italien, Monsieur BEYEN ne prévoyait aucune objection.

Seuls, les Allemands lui paraissaient susceptibles d'en faire quelques unes. Encore était-ce peu vraisemblable, dans le cas présent, en raison de la personnalité de Monsieur MAYER. La candidature de l'ancien Président du Conseil français serait sans nul doute beaucoup mieux accueillie à Bonn que celle de Monsieur LOUVEL, qui, moins connu sur le plan politique, aurait pu être considéré comme un technicien dont les titres n'étaient pas supérieurs à ceux de Monsieur ETZEL par exemple ./.

G A R N I E R